

délibération D_2025_5_12

OBJET : Décision modificative N°2 : achat d'un véhicule et vente du minibus

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de modifier le budget comme suit :

Investissement

Dépenses

Opération 45 - Réalisations communales
21828 - Autres matériels de transport
+ 15 320 €

Opération 50 - Residence senior
2313 - Constructions
- 15 320 €

Le conseil après en avoir délibéré accepte à l'unanimité la proposition du maire et l'autorise à signer tous les documents nécessaires.